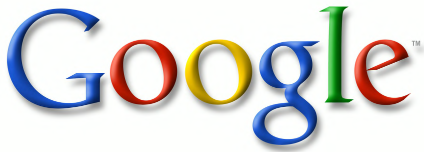


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

53 C 45

Digitized by Google

53 C. 45

Indian Institute, Oxford.

THE MALAN LIBRARY

PRESENTED

BY THE REV. S. C. MALAN, D.D.,

VICAR OF BROADWINDSOR,

January, 1885.

C

Digitized by Google

c

Digitized by Google

LES

PLURIELS BRISÉS

EN ARABE

LEÇON FAITE AU COURS D'ARABE
DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

PAR

L.-MARCEL DEVIC

Oua innâ laàla houdan aou fi
dalâlin moubînin.
Cor., XXXIV, 23.



PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, Quai Voltaire, 25

1882

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

PLURIELS BRISÉS

EN ARABE

MESSIEURS,

En vous exposant, suivant les méthodes grammaticales ordinaires, les règles de la formation du pluriel dans les noms arabes, je vous ai promis de revenir sur ce sujet et d'essayer, par une théorie, de mettre un peu d'ordre dans cette multiplicité extraordinaire de formes, dans cette confusion telle qu'aucune autre langue cultivée n'offre rien qui en approche.

Plus d'un grammairien déjà s'est efforcé d'éclairer ce sujet obscur. Je ne vous redirai pas toutes les théories conçues par les sémitistes, depuis notre compatriote Bochart au XVII[e] siècle, jusqu'à l'Allemand Böttcher en ces dernières années. Je signalerai seulement à votre attention deux *Essais* remarquables, les seuls, à ma connaissance, qu'on ait écrits en français; ils sont dus, l'un à M. Hartwig Derenbourg, professeur à l'École des langues orientales [1], l'autre à M. Stanislas Guyard, professeur à l'École des hautes études [2].

La difficulté d'expliquer nettement la bizarrerie apparente de ces trente à quarante formes de pluriel [3], qu'aucune loi

[1] *Essai sur les formes de pluriel en arabe*, dans le *Journ. asiat.*, no de juin 1867.

[2] *Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe*. Paris, 1870.

[3] Le nombre varie suivant que l'on compte séparément certaines formes, ou qu'on les rattache à d'autres comme de simples variantes.

Digitized by Google

logique ne semble relier entre elles, tient surtout à deux causes. La première, c'est que nous ne savons à peu près rien de la vieille langue arabe avant l'état de perfection où nous la montrent le Coran et les *Mo'allaqât,* et que, par suite, toute base fait défaut à nos hypothèses. Que dirions-nous, en français, de pluriels tels que *animaux, cieux, yeux,* si l'histoire ancienne de ces mots n'était là pour nous y montrer l'application très-régulière de la règle générale ? Et, si l'on ne connaissait les antécédents germaniques de la langue anglaise, que penser des pluriels *men, feet, mice,* venant de singuliers *man, foot, mouse?*

En comparant l'arabe aujourd'hui parlé avec l'arabe du VIe et du VIIe siècle, en observant les transformations subies par cet idiome dans un intervalle de douze à treize cents ans, il semble qu'on devrait pouvoir tirer de cet examen quelques conjectures précises sur les modifications antérieures. Mais un peu de réflexion suffit pour reconnaître combien une telle espérance serait peu fondée.

L'arabe, comme la plupart des idiomes dont l'histoire nous est un peu connue, a été en se simplifiant, élaguant, émondant, laissant en route maint et maint organisme dont il apprenait à se passer, les désinences casuelles, par exemple, les modes et le passif des verbes. La connaissance des organismes perdus depuis les temps d'Imroulqaïs et de Mahomet peut-elle nous permettre de retrouver ceux qui se sont évanouis à des époques antérieures? Non, sans doute, pas plus que, dans le français ou le provençal, la constatation de la perte des deux cas usités au XIIe siècle ne permettrait de retourner aux six cas du latin et aux huit ou neuf de la langue aryenne. Tout au plus des comparaisons de cette sorte pourraient-elles servir de base à des conjectures sur l'avenir réservé à la langue. Quant au passé, il n'y a là qu'un secours à peu près illusoire.

La seconde cause de la difficulté que nous éprouvons à nous rendre compte de la diversité des pluriels arabes, c'est que l'arabe ne constitue pas à l'origine un langage unique, l'idiome d'un seul peuple qui l'aurait façonné suivant ses instincts, avec une naturelle tendance à l'uniformité. Les lexiques, les grammaires, nous amènent à placer les unes à côté des autres des

Digitized by Google

formes qui proviennent de variétés dialectales et qui peut-être ne devraient pas toujours s'expliquer par des considérations de même ordre.

La race arabe était loin de former une nation compacte, en relations intimes et constantes, où des rapports ininterrompus eussent amené l'usage de procédés identiques dans le langage. Chaque tribu, plus ou moins isolée, avait ses tendances phonétiques, ses préférences de vocalisation et d'accentuation. Vous connaissez les infinies variétés de vocalisme de nos patois méridionaux les plus proches voisins, où la même voyelle primitive se présente transformée par chacun d'eux suivant ses lois propres. Vous savez que, chez les Hellènes, le Dorien disait *a* là où l'Attique préférait *e* ou *o*; que l'Éolien reculait volontiers l'accent, tandis que le Dorien tendait à l'avancer. Des faits du même genre se rencontrent nécessairement en arabe. Mais, fort mal renseignés sur les variétés de langage de la vaste péninsule, nous acceptons forcément comme simultanées des formes qui, suivant toute vraisemblance, ont dû originellement appartenir à des dialectes différents.

Nous savons, par les historiens arabes eux-mêmes, que, peu de siècles avant l'hégire, les tribus du Hedjaz et celles du Yémen avaient grand'peine à s'entendre ; que souvent même des tribus limitrophes ne se servaient pas des mêmes termes. Le mélange des dialectes s'est fait peu à peu par les pénétrations successives des tribus entre elles, par les grandes réunions annuelles d'Ocazh, où les poëtes venaient concourir devant un auditoire des plus variés, et surtout au commencement du VII[e] siècle, par le grand mouvement que provoqua la prédication de l'islam. Cette fusion de tribus et de dialectes, bien que s'accomplissant surtout au bénéfice de l'un d'entre eux, ne pouvait manquer d'introduire dans la langue commune l'usage d'un grand nombre d'expressions empruntées à des langages divers, proches parents sans doute, mais fort éloignés de l'identité. Il y a dans ce fait, n'en doutez pas, une des causes auxquelles on doit attribuer cette surabondance de formes employées concurremment pour le pluriel, et dont le groupement théorique doit faire l'objet de cette leçon.

En admettant que le mélange des tribus et de leur langage explique jusqu'à un certain point la déplorable multiplicité des

Digitized by Google

formes de pluriels arabes, cela ne dispense pas le linguiste de chercher à expliquer l'origine de ces formes. Leur diversité résulte-t-elle d'une véritable différence originelle dans la conception et dans le procédé qui leur a donné naissance? Ou bien, — comme on ne peut manquer de le supposer *à priori,* dans une langue de ce groupe sémitique, si uniforme en ses grandes lignes grammaticales, — cette diversité, plus apparente que réelle, n'est-elle pas due simplement au jeu de ces deux grandes forces qui font et défont les langues, la phonétique et l'analogie, agissant en divers temps et en divers lieux sur une matière première identique? Cette dernière hypothèse sera la nôtre. Il répugne à notre logique instinctive (disons-le sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à un argument de cette nature), il nous répugne de supposer qu'une race intelligente et particulièrement éprise d'ordre et d'harmonie dans le langage, comme étaient les compatriotes de Tarafa, d'Antar, de Lébid, de Chanfara, ait pu chercher un système normal de pluralisation dans une série de procédés indépendants les uns des autres, et qui consisteraient à modifier le nom singulier de toutes les façons imaginables, tantôt en y joignant des désinences variées, tantôt en modifiant le vocalisme intérieur, allongeant celui-ci, raccourcissant celui-là, capricieusement, sans raison visible ni pour eux, ni pour nous.

Une confusion si extraordinaire ne peut être chose voulue. Une loi sériaire, permettez-moi cette expression empruntée aux sciences les plus amoureuses d'ordre, doit unir entre eux tous ces termes en apparence si arbitrairement composés. Et, en effet, Messieurs, si vous acceptez la théorie que je désire vous exposer, vous arriverez à reconnaître que ces procédés si divers ne sont pas des créations isolées, indépendantes, issues de concepts sans lien commun, mais qu'au contraire ils ont été engendrés successivement par de simples modifications phonétiques et par l'effet de l'analogie.

L'arabe du Coran et des poëmes anté-islamiques procède assurément d'un idiome plus ancien, ou, si vous voulez, il est le résultat des transformations successives d'une langue antérieure. Cette langue, à une certaine période de son développement, avait une manière de marquer le pluriel, qu'elle appliquait régulièrement à ses divers mots. Mais tous les mots ne se

Digitized by Google

prêtent pas également bien aux modifications que le procédé régulier voudrait leur faire subir. Il peut surgir dans l'application de ce procédé des sons déplaisants, des heurts de consonnes ou de voyelles auxquels répugne l'organe de celui qui l'emploie, des allongements qui troublent le rhythme voulu par l'oreille. Qu'arrive-t-il alors? C'est que, sans y prendre garde, instinctivement, on supprime, on élague, et parfois on ajoute ou on déplace, pour accommoder le nouveau mot aux habitudes de l'organe qui le prononce et de l'oreille qui l'entend.

Chaque race d'hommes, dans cet ordre de choses, a ses goûts, ses tendances particulières, et chaque langue a ainsi sa phonétique propre. Tel idiome se plaît au choc des consonnes et fuit l'hiatus, tel autre veut des articulations faciles et recherche le concours des voyelles. Celui-ci, pressé, impatient, contracte et resserre; celui-là, tranquille et lent, garde aux mots toute leur ampleur. C'est dans la diversité de ces aptitudes, vous le savez, Messieurs, qu'il faut chercher une des principales causes de la variété des idiomes issus d'une même langue primitive.

Les anciens dialectes arabes, si nous pouvions en obtenir quelque connaissance certaine, nous montreraient sans doute des phénomènes de ce genre, et cela nous permettrait d'attribuer à chacun d'eux les types de pluriel qui lui appartiennent. Malheureusement nous n'avons à ce sujet qu'un petit nombre de renseignements, et force nous est de traiter et d'expliquer ces trente à quarante types comme s'ils étaient l'œuvre d'un peuple unique aux instincts capricieux, préférant aujourd'hui telle voyelle, demain telle autre, tantôt avançant et tantôt reculant l'accent tonique. Nous éprouvons un embarras comparable à celui qu'on aurait à expliquer certaines de nos formations françaises, si l'on ne connaissait l'existence des dialectes français, picard, normand, bourguignon, etc., dont chacun a laissé quelque trace dans la langue commune, qui finalement les a tous absorbés.

D'autre part, acceptant les indications des grammairiens arabes et les habitudes de langage, nous attribuons telle forme de pluriel à telle forme particulière de singulier, confondant ainsi l'usage avec une prétendue règle de dérivation. Est-il vraiment exact de dire que *ghazâl* fait au pluriel *ghizlân* et

Digitized by Google

que *kitâb* fait *kotob*? En français, nous apprenons bien que *cheval* fait au pluriel *chevaux*, que *ciel* fait *cieux*, et que *œil* fait *yeux*; mais nous savons que la bizarrerie apparente de ces formations tient seulement à ce que nous ne les rattachons plus à leurs vrais singuliers, *chevau*, *cięu*, *yeu*, qui ne sont pas restés sous cette forme. N'y aurait-il rien de pareil à observer en arabe? Question difficile et que nous nous bornons à indiquer ici. Nous nous contenterons de noter et de classer les diverses formes de pluriel, sans nous inquiéter outre mesure de la forme des singuliers auxquels l'usage les fait correspondre. Notre but, aujourd'hui, est surtout de montrer comment ces pluriels peuvent se rattacher à un petit nombre de types, et comment ceux-ci se ramènent tous à un premier procédé normal, unique, et d'une nature qui ne choque point nos tendances logiques.

La théorie que je vais vous exposer est, comme toutes les théories, une simple hypothèse. Elle ne représente vraisemblablement qu'une faible part de vérité; car où est la vérité dans des considérations de cet ordre? Mais elle me semble offrir une certaine cohésion rationnelle et me paraît propre à rattacher par un lien logique la multitude disparate des pluriels arabes, de même que les théories scientifiques, sans prétendre offrir l'expression de la vérité absolue, parviennent à grouper les faits observés sous un petit nombre de lois. Acceptez donc, si vous voulez, les idées qui vont suivre comme un système plus ou moins artificiel, bon tout au moins à servir de méthode mnémonique.

—

Vous savez, Messieurs, que la consonne arabe est extrêmement résistante. Étant donné un radical de trois consonnes (et la très-grande majorité des radicaux arabes est ainsi construite), ce radical peut éprouver une infinité de modifications pour marquer un verbe ou un nom, avec toutes les indications de temps, de personne, de genre, de nombre et de cas; mais les trois lettres radicales qui constituent, pour ainsi dire, le squelette, restent absolument intactes (sauf de rares exceptions). Pour montrer les différentes formes que peut prendre

Digitized by Google

un mot, il suffit donc d'adopter un groupe de trois consonnes et de l'écrire en y joignant les lettres adventives (lettres *serviles,* comme disent les grammairiens), qui caractérisent ces formes. Les grammairiens arabes ont choisi pour cet usage un trigramme *f.'.l.* (*fa'ala* signifie *faire*) fort incommode pour nous, en ce que la deuxième consonne est une articulation gutturale très-difficile pour un organe français et sans équivalent possible dans notre alphabet (on la figure par une apostrophe). Pour éviter cet inconvénient, et cependant nous écarter le moins possible du type ordinaire, nous prendrons ici le groupe *f.q.l* (*faqala* signifie *vanner* du grain).

—

I. — Pluriels réguliers

Étant donné un radical, l'arabe en fait un nom en y joignant une des trois désinences à voyelles brèves *on, an, in,* lesquelles, perdant leur nasale, se réduisent à *o, a, i,* lorsque le nom est déterminé par l'article ou par un complément[1].

A l'époque où l'arabe se montre à nous, ces désinences ont déjà reçu une spécification casuelle : la première est affectée au nominatif, la seconde à l'accusatif, la troisième au génitif (et autres cas indirects). Mais cette affectation n'était pas tellement essentielle qu'on ne trouve encore, servant pour tous les cas obliques, jusqu'aux derniers temps de la langue littéraire, et la désinence *a* et la désinence *in, i*. Dans les noms jouant le rôle d'adverbes, la désinence est tantôt *o,* tantôt *an, a;* enfin, dans un assez grand nombre de cas, par suite de certaines lois phonétiques, les désinences *an* et *in* s'appliquent aussi au nominatif. Tout cela prouve, comme nous le disions, que la spécification casuelle des trois désinences n'est pas un fait essentiel et primitif.

Pour passer du singulier au pluriel, et c'est ici le point qui nous touche, l'arabe garde les mêmes désinences, mais il en

[1] Dans nos transcriptions, nous ne distinguerons pas les nuances de prononciation des voyelles arabes, soit longues, soit brèves, et, conformément à l'écriture arabe, nous n'emploierons que les trois lettres o, a, i, ou, pour marquer les longues, ô, â, î.

Digitized by Google

renforce les voyelles. Nous comparerons, si vous voulez, ce renforcement au *gouna* des langues indo-européennes, c'est-à-dire que nous admettrons l'insertion d'un *a* avant chacune des voyelles brèves, avec contraction consécutive. Les désinences *on, an, in* deviendront ainsi : *aon* = *ôn, aan* = *ân, ain* = *ayn* ou *în*. Mais le génie de la langue souffre difficilement qu'une syllabe à voyelle longue soit fermée par une consonne; c'est pourquoi les désinences ci-dessus s'adjoignent une voyelle brève et deviennent

ôna, âna, ayna, îna.

De ces quatre désinences, la première et la dernière sont restées comme formatives des pluriels masculins dits réguliers, *ôna* pour le nominatif, *îna* pour les cas obliques. Les deux autres ont été attribuées au plus restreint des pluriels, c'est-à-dire au duel ; mais, au lieu de *âna, ayna,* qu'on trouve seulement aux cas obliques dans certains dialectes, l'arabe classique dit au nominatif *âni,* aux cas obliques *ayni*[1].

A la pause, c'est-à-dire au point où le discours s'arrête, la voyelle finale cesse d'être entendue, et les désinences sont

ôn, ân, ayn, în,

qu'on trouve, par exemple, dans la déclinaison du pronom interrogatif *man* « qui ? », employé isolément.

Dans des cas grammaticalement déterminés, elles subissent l'*apocope* de la nasale et se réduisent à

ô, â, ay, î.

C'est de l'emploi de ces quatre désinences, pleines ou apocopées, que résultent, dans notre théorie, toutes les formes de pluriel usitées en arabe, sauf toutefois celle des pluriels féminins dits réguliers. Ceux-ci forment une classe à part ; mais ils ont été tirés du singulier par un procédé tout pareil à celui

[1] Au présent des verbes, *ôna* est aussi la marque du pluriel masculin, et *âni* la marque du duel. On sait que ce temps est formé du radical muni d'un préfixe qui marque la personne. A la première personne du pluriel, le préfixe signifiant *nous,* il n'a pas été nécessaire d'y adjoindre la désinence du pluriel ; aussi dit-on *naktobo,* nous écrivons, à côté de *taktobôna,* vous écrivez, *yaktobôna,* ils écrivent.

Digitized by Google

que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire par l'allongement de la voyelle brève de la désinence féminine *at*, qui devient *ât*.

II. — Pluriels brisés. — 1. *Foql-ân-, Fiql-ân-, Faql-a(y).*

Sous la forme que nous venons de reconnaître, les quatre désinences du pluriel *óna, âni, ayni, îna,* sont exclusivement affectées, les deux premières au nominatif, les deux autres aux cas obliques. Mais, en y remplaçant la voyelle finale par les désinences casuelles *on, an, in,* chacune d'elles a pu servir à tous les cas. C'est ainsi qu'à côté du pluriel régulier *san-óna,* aunées (cas oblique *san-îna*), sont nées deux autres formes *son-ôn-on* (acc. *son-ôn-an,* génit. *son-ôn-in*) et *sin-în-on* (acc. *sin-în-an,* gén. *sin-în-in*).

Pour *óna* et *îna,* restées désinences toujours vivantes du pluriel, le fait que nous constatons est fort rare. Mais pour *âni,* qui ne sert qu'au duel, les exemples sont nombreux. *Ayni,* au contraire, n'a rien donné de pareil, ou du moins ici *ayn* se sera contracté en *ân,* et les pluriels formés sur cette désinence se seront confondus avec les pluriels en *ân-*. (Nous remplaçons les désinences casuelles *on, an, in,* par un tiret).

Un fait remarquable sur lequel je dois appeler votre attentention, c'est que la formation du pluriel avec les désinences primitives n'altère point le corps du thème nominal auquel elles s'adjoignent. Ainsi les singuliers *ahl-,* famille; *kātib-,* écrivant; *maktob-,* écrit, font au pluriel *ahl-óna, kâtib-óna, maktob-óna.* De là le nom de pluriels *sains* qu'on donne à ces formes. L'action de la désinence ne se fait sentir que sur la finale lorsque celle-ci est une lettre *faible,* et cette action est alors conforme aux règles ordinaires de la phonétique arabe, phénomène dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Mais, lorsque la désinence du pluriel s'adjoint les désinences casuelles, il n'en est plus de même : le corps du thème nominal peut alors subir des altérations qui, bien entendu, n'atteignent que les voyelles et quelquefois les semi-voyelles : de là le nom de *pluriels brisés* donné à ces nouveaux types. Nous venons d'en voir un exemple dans *son-ôn-, sin-în-,* à côté de

Digitized by Google

san-ôna ; l'*a* du radical, qui n'est point modifié avec les désinences *ôna, îna,* s'altère au contraire lorsque ces mêmes désinences reçoivent les désinences casuelles, et il subit alors l'attraction de la voyelle longue qui le suit. Nous allons voir des altérations plus considérables se produire avec la désinence *ân-*.

L'adjonction de la désinence plurielle *ân-* au thème d'un nom y produit, en effet, une diminution intérieure qui consiste : 1° dans l'affaiblissement en *o* ou en *i* de la première voyelle ; 2° dans la suppression de la seconde voyelle, si le mot en avait deux.

Ainsi les noms de la forme *faql-* (ou *foql-*) et ceux de la forme *faqal-* (ou *foqal-*) feront au pluriel *foql-ân-* ou *fiql-ân-*. Ex.: *saqf-,* toit, plur. *soq-fân-; balad-,* pays, plur. *bold-ân ; sorad-,* sorte d'oiseau, plur. *sird-ân-*.

Une fois accoutumée à ce rhythme et à cette vocalisation, l'oreille les a demandés même pour des mots à voyelle longue. Ainsi : *ghazâl-,* gazelle; *gholâm,* jeune homme, font au pluriel *ghizl-ân-, ghilm-ân-; fâris-,* cavalier; *raghîf,* gâteau, font *fors-ân-, roghf-ân-; chihâb-,* feu brillant, fait *chihb-ân-* ou *chohb-ân-*.

A côté de ces pluriels, nous pouvons ranger ceux de la forme *faql-a(y),* dont la désinence *a(y),* qui ne reçoit point les désinences casuelles, peut être regardée comme la forme apocopée de *ayna*. Elle s'applique à des mots de la forme *faqîl-* et fait aussi disparaître la seconde voyelle, quoique longue. Seulement, la finale n'ayant plus l'*â* long, le premier *a* reste sans altération. Ainsi *qatîl-,* tué; *halîk-,* perdu, font au pluriel *qatl-a(y), halk-a(y)*. Dans ces désinences, le *y* est muet ; c'est pourquoi, dans nos transcriptions, nous le mettons entre parenthèses.

2. *Fôqol-, Foqol-*.

Les formations de pluriel que nous venons d'examiner ne présentent rien d'essentiellement différent de ce que nous sommes accoutumés à voir dans les langues du groupe indo-européen, où l'addition d'un suffixe produit si fréquemment des modifications intérieures, des allégements dans le thème. Celles que nous allons maintenant aborder sont d'un tout au-

Digitized by Google

tre caractère; non pas qu'on ne trouve aussi dans nos langues des exemples nombreux de chacun des faits que nous allons constater, mais parce qu'on ne les trouve point systématisés, régularisés comme en arabe, pour amener dans l'esprit une notion particulière bien définie.

Le fait essentiel que nous allons reconnaître, c'est une métathèse de la désinence du pluriel, qui, perdant sa nasale, franchit d'abord la première et plus tard la seconde radicale.

Prenons la première de nos désinences, *óna*. Par l'apocope, le pluriel régulier *faql-óna* devient *faql-ó;* l'*ó* recule d'un rang et donne *faqól-:* par l'attraction de *ó*, l'*a* qui précède se change en *o*, et nous avons cette nouvelle forme de pluriel, *foqól-*, qui jouit d'une grande vitalité.

Le passage de *faql-óna* à *foqól-* a pu être amené ou aidé par les circonstances suivantes:

Dans les pluriels à désinence pleine, tels que *ban-óna,* fils; *ab-óna,* pères; *akh-óna,* frères; *han-óna,* choses, *kor-óna,* boules, etc., où le radical n'a que deux lettres (consonnes), l'oreille arabe, accoutumée à la trilitéralité ordinaire de ses noms, a cru sentir des radicaux *b-n-n, á-b-n, a-kh-n, h-n-n, k-r-n,* c'est-à-dire que l'*n* de la désinence lui a semblé partie intégrante du mot[1]. Dès lors, le pluriel a paru formé par ce rhythme et ce vocalisme: une voyelle brève à la première syllabe, un *ó* introduit avant l'*n* final. Appliquant cette conception aux trilitères réellement terminés par un *n*, comme *qarn-,* corne; *áyn-,* œil; *badan-,* corps, etc., et changeant l'*a* de la première syllabe en *o*, par suite de l'attraction de l'*ó* qui suit, on a eu les pluriels *qorón-, óyón-, bodón-,* etc. Et ce système de pluralisation a paru si naturel que presque aucun nom terminé en *n* n'y a échappé.

L'articulation *l* est physiologiquement très-voisine de *n;* c'est pourquoi les mots terminés en *l* étaient naturellement portés à suivre la même loi; aussi ces mots, pour la plupart, font-ils leur pluriel suivant le même système: *tabl-,* tambour; plur. *toból-; 'idjl-,* veau, *'odjól-; fodjl-,* radis, *fodjól-; ásal-* miel, *ósól-,* etc. Le nombre considérable de ces mots a conduit, par analogie, à appliquer ce système à toute sorte de noms

[1] Voy. Guyard, ouvrage cité, p. 20.

Digitized by Google

des formes *faql-*, *foql-*, *fiql-*, *faqal-*, quelle que fût d'ailleurs leur désinence ; ainsi *nafs-*, âme, a fait au pluriel *nofôs-; djond-*, armée, a fait *djonôd-*, etc.

De la forme *foqôl-* est née, par l'abrégement de *ô* (soit vocal, soit purement orthographique), la forme allégée *foqol-*, également très-employée. Souvent les mêm es mots prennent indifféremment l'une ou l'autre forme. Ainsi *saqf-*, toit, fait *soqôf-* ou *soqof-; namir-*, léopard, fait *nomôr-* ou *nomor-; asad-*, lion, *osôd-* ou *osod-*, etc.

Beaucoup de mots de la forme *fiqâl-* font leur pluriel en *foqol-;* par exemple *kitâb-*, livre, fait *kotob-*. Pour comprendre la transformation, imaginons que *kitâb-* ait d'abord pris la désinence *ôn-*, en subissant les altérations que provoquerait en pareil cas l'adjonction de la désinence *ân-:* de même que *chihâb-* fait *chohb-ân*, de même *kitâb-* fera *kotb-ôn-*, puis *kotôb-*, et enfin *kotob-*.

3. *Foqâl-, Fiqâl-, Foqqâl-.*

Si la désinence *ôn-*, pénétrant dans les mots, a donné le pluriel *foqôl-*, nous pouvons nous attendre à voir la désinence *ân-* produire un effet semblable. et faire passer des pluriels *foql-ân-*, *fiql-ân-*, aux formes *foqâl-*, *fiqâl-*. C'est en effet ce qui a eu lieu.

Nous avons vu *qarn-*, corne, à l'imitation des pluriels en *ôn-*, faire *qorôn-*. Le même mot, à l'imitation des pluriels en *ân-*, comme *sird-ân-*, *ghizl-àn-*, fera encore *qirân-*. Un grand nombre de mots en *n*, notamment presque tous ceux qui ont cette lettre à la fois pour deuxième et pour troisième radicale, font leur pluriel sur ce type : *djafn-*, écuelle, *djifân-; hasan-*, beau, *hisân-; bann-*, odeur, *binân-; djann-*, génie, *djinân-*, etc.

On ne sera pas surpris de voir ce vocalisme passer à des mots terminés en *l* (comme *djaml-*, chameau, *djimâl-; hill-*, hôtellerie, *hilâl-; boll-*, fraîcheur, *bilâl-*, etc.), et enfin à des noms à finale quelconque, comme *bahr-*, mer, *bihâr-; romh-*, lance, *rimâh-*, etc. C'est un parallélisme complet avec la série du type *foqôl-*.

Nous n'avons cité d'exemples que du type *fiqâl-* (par un *i*). Ceux du type *foqâl-* (par un *o*) sont infiniment plus rares (comme

Digitized by Google

rakhl-, agneau, *rokhâl-*; *kinn-*, auvent, *konân-*, etc.)[1]. En général, pour ceux-ci, il semble qu'on ait voulu conserver à la première syllabe la durée qu'elle présente dans le type *foqlân-*, d'où elle est issue ; et, comme on assimilait la troisième radicale à l'*n* de l'ancienne désinence, on a été conduit à doubler la seconde : de là une forme *foqqâl-*, en accord rythmique plus parfait avec *foql-ân-* que ne l'était *foqâl-*. (A *forsân-*, plur. de *fâris-*, comparez *hokkâm-*, plur. de *hâkim-*, juge ; *kottâb-*, plur. de *kâtib-*, écrivain, etc.)

3 *bis*. *Foqal-, Fiqal, Foqqal-, Faqal-*.

On a vu le type *foqôl-*, allégeant sa voyelle longue, produire le type *foqol-*. Pareillement les formes *fiqâl-*, *foqâl-* et *foqqâl-* peuvent perdre leur *élif* de prolongation et s'écrire par un *a* bref. On sait, du reste, que l'ancienne écriture arabe n'aimait guère à figurer l'*â* long dans le corps des mots par un élif; et l'écriture moderne néglige encore cette lettre dans un certain nombre de mots usuels où elle existe virtuellement (comme *rahman-*, miséricordieux, pour *rakmân-*). Tel fut peut-être aussi le cas pour les pluriels *fiqal-*, *foqal-* et *foqqal-*; mais la voyelle avait fini par s'abréger aussi dans la prononciation.

Il ne paraît pas qu'on trouve d'exemple du type *faqâl-* par un *a* à la première syllabe ; l'*â* long appelle plus volontiers avant lui un *i* ou un *o*. Mais, quand cet *â* s'allége, la même raison phonique n'existe plus, et l'on note quelques exemples du type *faqal-*.

4. *Faqîl-*.

La création des types *foqôl*, *foqâl-*, à côté des pluriels en *ôn-* et en *ân-*, fait prévoir d'avance la création d'un type analogue à côté des pluriels en *în-*. Nous avons, en effet, pour le pluriel un type *faqîl-* (par exemple, dans *ábîd-*, plur. de *ábd-*, esclave; dans *hamîr-*, plur. de *himâr*, âne, etc.). Ici l'*a* de la première syllabe persiste. Mais l'emploi de cette forme est très-restreint, et l'opinion de quelques grammairiens voudrait en ramener tous les exemples à de simples collectifs, ce qui d'ailleurs n'éta-

[1] Voy. des exemples dans l'*Essai* de M. Derenbourg, p. 512. La forme *foqâl-* n'est mentionnée ni par Sacy, ni par Caspari.

Digitized by Google

tablirait pas une différence bien sérieuse entre eux et les autres formes de pluriels brisés, ainsi que nous le dirons plus loin. Comme les adjectifs verbaux de la forme *faqîl-* sont extrêmement nombreux, il est vraisemblable que les pluriels de ce type ont été rejetés afin d'éviter la confusion.

Nous n'avons pas d'exemple de la forme allégée *faqil-*, qui correspondrait à *faqal-*.

5. *Afqol-, Afqâl-*.

Revenons aux formes *foqôl-, foqâl-* (ou *fiqâl-*). La voyelle de la première syllabe est brève. Or, dans cette situation, on constate en arabe une forte tendance à la suppression complète de cette voyelle. Dans un grand nombre de cas, la langue moderne, tant en Orient qu'au Maghreb, ne la fait pour ainsi dire plus sentir: *qorôn-*, cornes, *kitâb-*, livre, se prononcent *qrôn, ktâb.* Mais il n'est point admissible qu'un mot arabe commence par une consonne *djezmée*, c'est-à-dire privée de voyelle. C'est pourquoi, en pareil cas, la langue classique prépose à cette consonne une voyelle pour la soutenir[1]; et les types *foqôl-, foqâl-, fiqâl-*, deviennent *afqôl-, afqâl.*

Le type *afqôl-* ne se présente que sous la forme allégée *afqol-* (on a cependant quelques traces d'un pluriel *ofqôl*, où la voyelle initiale subit l'attraction de l'*ô* suivant): *ridjl-*, pied, a un pluriel *ardjol-; djabal-*, montagne, un pluriel *adjbol-*, etc. Quant au type *afqâl-*, qui a complétement absorbé le type *faqâl-*, c'est un des plus usités, des plus vivants de la langue. (Ex.: *farkh-*, poussin, *afrâkh-; matar-*, pluie, *amtâr-; tonob-*, cordage, *atnâb-; namir-*, léopard, *anmâr-*, etc.)

6. *Foql-, Fiql-, Faql-*.

Dans les formes allégées *foqal-, fiqal-, faqal-*, lorsque l'*a* est devenu bref, l'accent tonique remonte à la syllabe précédente; l'*a* s'affaiblit de plus en plus et disparaît, laissant les formes *foql-, fiql-, faql-*, dont la première est assez usitée et les autres fort peu (*soqf-*, de *saqf-*, toit; *sahb-*, de *sâhib*, compagnon, etc.). A ne regarder que le résultat, ces trois types pour-

[1] Le phénomène est fréquent dans la prononciation vulgaire, aussi bien en Syrie qu'en Algérie.

Digitized by Google

raient être considérés comme la troisième étape du déplacement de la voyelle caractéristique du pluriel:

1re position *f.ql-ó, f.ql-â, f.ql-î.*
2e — *f.qôl-, f.qâl-, f.qîl-.*
3e — *foql-, faql-, fiql-.*

Dans cette dernière situation, les voyelles sont nécessairement brèves, à cause de la consonne djezmée qui les suit. Ici, à vrai dire, il ne reste plus rien qui caractérise le pluriel; la tradition seule et l'habitude permettent de sentir la pluralisation dans les mots formés sur ces types.

8. *Foqal-â-, Afqil-â'-.*

Nous abordons maintenant un nouveau groupe, dont le caractère consiste en ce que des pluriels déjà formés d'après les types précédents reçoivent, par surcroît, une des désinences plurielles primitives[1]. Mais ici ces désinences se présentent sous la forme apocopée *â, ay, î.*

Pour faire suivre la désinence *â* des désinences casuelles, il a fallu nécessairement fournir à celles-ci un support, car toute syllabe arabe doit commencer par une consonne. On a choisi la plus légère de toutes, le *hamza,* qui correspond à l'esprit doux des Grecs: *â-'o, â-'a.*

Les deux autres désinences ne reçoivent point les désinences casuelles. De plus, le *y* de *ay* est muet (comme ci-dessus dans le type *faql-a(y)*) et ne sert plus qu'à soutenir le son *a.* Nous l'écrirons entre parenthèses, *a(y)*[2] ».

La désinence *â-',* qui se trouve ainsi la plus lourde, s'applique à la forme allégée *foqal-* et fournit le type *foqal-â-'* (*foqalâ'o*), extrêmement usité pour des singuliers de la forme *faqîl-,* comme *faqîr-,* pauvre, plur. *foqar-â-'; amîr-,* émir, plur. *omar-â-',* etc. Elle forme encore le type *afqil-â-',* qui est à

[1] C'est ainsi que, dans certains dialectes languedociens, des pluriels comme *uns, meus, teus, seus,* reçoivent une seconde fois la désinence plurielle et deviennent *unses, meusses, teusses, seusses.*

[2] Peut-être serait il plus exact d'écrire aussi *i(y)* au lieu de *î;* car, si la désinence elle-même est longue, l'*i* qu'elle contient est bref au même titre que l'*a* de *a(y)*; et c'est ce qu'on verra plus loin, lorsque cette voyelle pénètre dans l'intérieur du mot (*faqâ'il-, fawâqil-*).

Digitized by Google

foqal-â-' ce que *afqâl-* est à *foqâl-*. L'*a* s'est affaibli en *i* par l'influence de l'*â* suivant, comme dans *fiqâl-;* et, ici, cette transformation s'explique d'autant mieux que le type *afqil-â-'* est presque exclusivement réservé à des singuliers de la forme *faqîl.*

7 *bis*. *Faqâl-î, Faqâl-a(y).*

Les désinences plus légères *î, a(y)*, se joignent au type non allégé *faqâl-*, et donnent les formes *faqâl-î*[1], *faqâl-a(y)* (avec ses variantes *foqâl-a(y)*, *fiqâl-a(y)*). Il n'est pas inutile d'observer que ces formes s'appliquent surtout à des noms qui, au singulier, sont déjà munis d'une désinence analogue (*î, a(y), â, ân*). Le désir instinctif de conserver la trace de ces finales a contribué sans doute à produire le phénomène que nous assimilons à une seconde pluralisation (Ex.: *sahrâ'*, désert, plur. *sahâr-a(y); kasâlân-*, paresseux, plur. *kasâl-a(y), kosâl-a(y)* ou *kisâl-a(y)*, etc.)

8. *Faqâ'il-, Fawâqil-.*

Le type *faqâlî-* a été extrêmement fécond. L'oreille arabe, sensible seulement à ce rhythme et à ce vocalisme, *a-â-i*, a permis d'en placer les éléments d'une manière quelconque relativement aux trois radicales. A côté de *faqâl-î*, on a pu dire *faqâ-il-* et *fa-âqil-;* c'est un recul des voyelles caractéristiques, analogue à celui que nous avons observé dans *faql-ô* devenant *faqôl-* et *foql-*, Dans les deux formes nouvelles, la voyelle déplacée qui se trouve après une autre voyelle a besoin d'une articulation qui la soutienne ; de là l'introduction du *hamza* avant *i* dans la première forme, qui s'écrira *faqâ'il-*, et d'un *w* semi-voyelle avant *â* dans la seconde, qui deviendra *fawâqil-*. Ici on a préféré le *w* au *hamza* pour éviter le concours des deux *a* que le *hamza* dissimulerait à peine.

Observons que l'emploi de ces deux types *faqâ'il-, fawâqil-*, n'est pas précisément arbitraire : le premier s'applique à des singuliers qui ont une voyelle longue à la deuxième syllabe,

[1] Si pour ce type on admet l'adjonction des désinences casuelles, le nominatif en *on* donnera *faqâl-in*, pour *faqâl-i(y)-on*, d'après une règle constante de la phonétique arabe ; ou bien l'*î* se dédoublant en *i* + *y*, on aura *faqâl-iy-on*. Les grammairiens arabes notent ces deux types.

Digitized by Google

et le second à ceux qui ont une voyelle longue à la première syllabe. Ainsi *chamâl-*, le côté gauche, *óqâb-*, aigle, feront au pluriel *chamâ'il-*, *óqâ'ib-*, tandis que *tâbaq-*, poële, *qâlib-*, moule, feront *tawâbiq-*, *qawâlib-*. La position de la voyelle longue par rapport aux radicales est ainsi conservée.

9. *Faqâlil-, Faqâlîl-.*

Du type *faqâlî-* et de ses dérivés *faqâ'il-*, *fawâqil-*, sont nées toutes les formes de pluriels des mots de quatre ou d'un plus grand nombre de lettres. C'est toujours l'imitation du vocalisme *a-â-i*. Ainsi *qantar-*, bourg, qui a quatre lettres *q-n-t-r*, fera au pluriel *qanâtir-;* le mot français arabisé *qonsol-*, consul, fera *qanâsil-*. Si la dernière radicale est précédée d'une voyelle longue, on tient compte de cette longueur en allongeant l'*î* du pluriel ; ainsi *qirtâs-*, papier, fera au pluriel *qarâtîs-; soltân-*, sultan, fera *salâtîn-; miskîn-*, pauvre, *masâkîn-*, etc.

Pour noter ces types, comme le groupe *f-q-l-*, dont nous nous servons, n'a que trois lettres, nous répéterons la dernière, et nous désignerons ces pluriels de quadrilitères par les mots *faqâlil-*, *faqâlîl-*.

10. *Foqôl-at-*, *Fiqâl-at-*, etc.

Pour terminer cette revue des formes de pluriel, il nous reste à parler d'une série de types qui ne diffèrent des précédents qu'en ce qu'ils y joignent la désinence *at-*. On peut en compter neuf, que voici, en suivant l'ordre dans lequel nous avons placé le type dont ils dérivent ; *foqôl-at-*, *fiqâl-at*, *fiqal-at-*, *foqal-at-*, *faqal-at-*, *fiql-at*, *afqil-at-*, *faqâlil-at*, *faqâlîl-at-*.

D'où provient cette désinence, qui, vous le savez, est la caractéristique ordinaire du féminin singulier? Faut-il croire que, dans l'esprit des Arabes, l'idée de féminin et celle de pluriel ont présenté quelque connexité? Femelle et fécondité vont bien ensemble. Messieurs, ne nous égarons pas dans des considérations de cet ordre. L'explication du phénomène est des plus simples et ne touche en rien aux conceptions de la philosophie ou de la métaphysique.

A examiner de près tous les pluriels *brisés* (c'est le nom qu'on donne à tous ceux qui sortent de la classe des pluriels

Digitized by Google

sains), on s'aperçoit bien vite que ce ne sont pas des pluriels, mais des singuliers. Je m'explique. Ces mots marquent certainement la pluralité ; ce sont des pluriels logiques, au même titre que les pluriels à désinence pleine et tout comme nos pluriels indo-européens. Au point de vue grammatical, il n'en est plus de même: ce sont des singuliers féminins. La preuve en est que tout adjectif qui qualifie un de ces pluriels, tout pronom qui s'y rapporte, tout verbe qui l'a pour sujet, se met au singulier féminin. Si ces noms sont accidentellement traités comme des pluriels, c'est par syllepse et contrairement aux règles grammaticales.

Dès lors, quoi de plus naturel que d'adjoindre à telle ou telle de ces formes la désinence féminine *at-?* Il faut considérer en outre que déjà nous avions une bonne partie de ces formes avec une désinence en *â* ou en *a*(*y*), à la vérité graphiquement différente de *at,* mais qui sonne presque identiquement en l'absence de désinences casuelles; car alors le *t* est absolument muet, ou tout au plus équivalent à un *h* très-faible. Que vous écriviez *foqalâ'* ou *fòqalat*, *fiqâla*(*y*) ou *fiqâlat, afqila*(*y*) ou *afqilat,* la différence deviendra insensible à la pause et lorsqu'on laissera tomber les voyelles finales (chute qui, dans la langue parlée, remonte à une époque lointaine, fort mal déterminée). Enfin, circonstance qui favorise l'assimilation, toutes ces désinences servent égalcment à caractériser des noms féminins.

—

Nous avons fini, Messieurs. J'ai cherché à vous présenter, unies par un lien logique, toutes ces formes de pluriel, qui, prises dans l'ordre où les donnent les grammaires, semblent n'avoir entre elles aucun rapport positif. Grâce à des conceptions très-simples et en invoquant l'effet de cet agent si puissant, l'analogie, nous avons pu y reconnaître les transformations successives d'une forme initiale, caractérisée, comme dans le groupe indo-européen, par une désinence spéciale ajoutée au thème. Nous résumerons d'un mot notre explication, en disant que le fait saillant, dans cette série de pluriels, est le recul successif de la voyelle caractéristique, qui passe de la troisième radicale à la seconde et de la seconde à la première. Les autres faits sont secondaires; ils consistent dans

Digitized by Google

l'allégement et la disparition de certaines voyelles et dans l'adjonction d'une nouvelle désinence.

Nous avons dit que ces prétendus pluriels sont en réalité des féminins singuliers. C'est pour cela qu'ils ont pu s'adjoindre les désinences casuelles du singulier. L'existence de ces pluriels logiques, qui sont des singuliers grammaticaux, n'a rien d'ailleurs qui doive nous surprendre. N'avons-nous pas en français des pluriels grammaticaux qui sont des singuliers logiques, comme *pincettes, ciseaux, chausses?* Mais, sans parler des collectifs, comme *troupe, foule, peuple, armée*, etc., avec lesquels l'analogie ne serait pas complète, notre langue nous offre encore un système de dérivation très-exactement comparable à celui des pluriels brisés. Sur un type primitif de pluriels neutres latins en *alia,* comme *animalia,* le français a créé, par imitation, toute une série de noms en *aille*, comme *ferraille, pierraille, marmaille, valetaille, moutonaille,* etc. Ce sont là grammaticalement des singuliers féminins ; mais logiquement ils gardent de leur origine une signification plurielle.

La vieille langue nous fournit un sujet de comparaison peut-être encore plus frappant, dans les doubles dérivés des mots latins en *mentum:* l'un, venant du singulier, est un singulier masculin ; l'autre, formé sur le pluriel, est un singulier féminin avec le sens d'un pluriel. Par exemple, *vestimentum* a fait « le vêtement », et *vestimenta* « la vestemente », c'est-à-dire l'ensemble des vêtements d'une ou plusieurs personnes : *ferramentum* donne « le ferrement », et *ferramenta* « la ferremente », l'ensemble des ferrements d'une porte, d'un meuble. Il y a là, ce me semble, avec les pluriels brisés arabes, une analogie presque parfaite comme origine, comme changement de genre et de nombre au point de vue grammatical et comme conservation du sens primitif.

L'analogie est peut-être encore plus complète. En effet, si les pluriels neutres latins ont donné des singuliers féminins français, cela tient à la confusion qu'a fait naître l'identité de leur désinence avec la désinence féminine ordinaire. Et il n'y aurait rien de bien étrange à regarder la transformation des pluriels réguliers arabes en singuliers féminins comme due à une méprise du même genre ; car, sans sortir de l'arabe et sans recourir aux autres idiomes sémitiques, les désinences plu-

Digitized by Google

rielles apocopées *â*, *a(y)* sont en même temps des désinences féminines ; il en est de même de *îna*, *i*, dans la conjugaison, et la finale *na* joue un rôle tout pareil dans le verbe et dans les pronoms personnels. Mais ce sont là des considérations délicates, que je ne veux point approfondir ici.

Si les explications que vous venez d'entendre vous semblent propres à éclairer la parenté et la filiation des nombreuses variétés de pluriel en arabe, mon but, Messieurs, sera suffisamment atteint, et l'ensemble de la théorie pourra paraître satisfaisant, surtout au point de vue spécialement pratique où nous nous sommes placés.



Montpellier, Imprimerie centrale du Midi. — Hamelin Frères

Digitized by Google

Digitized by Google

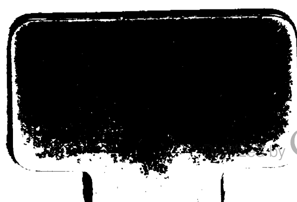
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google





by Google

Digitized by Google